

RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 02313
Numéro SIREN : 522 146 117
Nom ou dénomination : AMENAGEMENT FONCIER ET PATRIMOINE IMMOBILIER

Ce dépôt a été enregistré le 11/12/2023 sous le numéro de dépôt B2023/047651

AFPI SAS

Numéro SIRET : 52214611700026
Code APE : 6810Z

1 Chemin du Pivole
La Feuillade
69510 MESSIMY

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2022 au 31/12/2022

CERTIFIE CONFORME

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. P.' followed by a vertical line.

Bilan et Compte de résultat

AFPI SAS

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	7 578	6 828	750	0,03	2 063	0,22
Autres immobilisations corporelles	26 127	16 580	9 546	0,44	9 519	1,03
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	2 300		2 300	0,11	2 800	0,30
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	20		20	0,00	20	0,00
TOTAL (I)	36 025	23 408	12 617	0,58	14 402	1,57
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	1 366 256		1 366 256	62,97	383 560	41,69
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	470 980	51 526	419 454	19,33	204 868	22,27
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	14 127		14 127	0,65	5 260	0,57
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	17 329		17 329	0,80	13 808	1,50
. Autres	243 403	55 778	187 625	8,65	293 185	31,87
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	150 997		150 997	6,96	4 576	0,50
Charges constatées d'avance	1 334		1 334	0,06	339	0,04
TOTAL (II)	2 264 427	107 304	2 157 123	99,42	905 596	98,43
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 300 452	130 712	2 169 740	100,00	919 998	100,00

AFPI SAS

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 15 000)	15 000	15 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	0,69	1,63
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 500	1 500
Réserves statutaires ou contractuelles	0,07	0,16
Réserves réglementées		
Autres réserves	143 180	173 040
Report à nouveau	6,60	18,61
Résultat de l'exercice	46 169	30 140
	2,13	3,28
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	205 849	219 680
	9,49	23,88
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts	165 003	193 000
. Découverts, concours bancaires	7,60	20,98
Emprunts et dettes financières diverses	994 692	73 517
. Divers	45,84	7,99
. Associés	30 000	40 000
	1,38	4,35
	1 836	6 579
	0,08	0,72
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	97 410	47 250
Dettes fiscales et sociales	4,49	5,14
. Personnel		
. Organismes sociaux	33 756	51 082
. Etat, impôts sur les bénéfices	1,56	5,55
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	8 330	
. Etat, obligations cautionnées	0,38	
. Autres impôts, taxes et assimilés	69 064	40 113
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3,18	4,36
Autres dettes	130	396
Instruments financiers à terme	0,01	0,04
Produits constatés d'avance	563 669	248 382
	25,98	27,00
TOTAL (IV)	1 963 890	700 318
	90,51	76,12
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	2 169 740	919 998
	100,00	100,00

AFPI SAS

Annexe

Annexe**AFPI SAS****ANNEXE**

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 2 169 739,50 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 46 169,46 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

SOMMAIRE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Matériel et outillage industriels	De 3 à 5 ans
Agencements, aménagements, installations	10 ans
Matériel de transport	De 4 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans

1.2 - STOCKS

Les stocks sont constitués des biens immobiliers non vendus à la clôture de l'exercice. La valorisation comprend le prix d'achat (y compris frais de notaire), les travaux, les commissions sur achats et les frais financiers afférents à ces biens.

Concernant la valorisation des lots, la répartition du prix d'achat est réalisée en fonction des tantièmes de copropriété ou de la grille des ventes selon les biens.

1.3 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le PCG 2016 / Règl. ANC 2016-07 du 4-11-2016 homologué par arrêté du 26-12-2016 (JO du 28)
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

AFPI SAS

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' viremt pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions	7 578		
Install. techniques, matériel, outillages industriels	3 560		
Autres install., agencements, aménagements	14 634		4 951
Matériel de transport	2 982		
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	28 754		4 951
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	2 800		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	20		
TOTAL	2 820		
TOTAL GENERAL	31 574		4 951

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions			7 578	7 578
Install. techniques, matériel, outillages industriels			3 560	3 560
Autres install., agencements, aménagements			19 585	19 585
Matériel de transport			2 982	2 982
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			33 705	33 705
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		500	2 300	2 300
Autres titres immobilisés			20	20
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL		500	2 320	2 320
TOTAL GENERAL		500	36 025	36 025

AFPI SAS

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels	5 515	1 313		6 828
Installations, agencements divers	3 560			3 560
Matériel de transport	5 457	4 649		10 106
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 640	275		2 914
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	17 172	6 236		23 408
TOTAL GENERAL	17 172	6 236		23 408

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels	1 313				
Installations, agencements divers					
Matériel de transport	4 649				
Mat. de bureau, informatique, mobilier	275				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	6 236				
TOTAL GENERAL	6 236				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

AFPI SAS

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

5 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions règlementées				
TOTAL Provisions règlementées				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	51 526			51 526
Autres dépréciations	55 778			55 778
TOTAL Dépréciations	107 304			107 304
TOTAL GENERAL	107 304			107 304
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

AFPI SAS

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

6 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	20		20
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	470 980	470 980	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	17 329	17 329	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	257 530	257 530	
Charges constatées d'avance	1 334	1 334	
TOTAL GENERAL	747 194	747 174	20
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum	994 692	994 692		
- plus d'un an	165 003	165 003		
Emprunts et dettes financières	30 000	30 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	97 410	97 410		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	33 756	33 756		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices	8 330	8 330		
- T.V.A.	69 064	69 064		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	130	130		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	1 836	1 836		
Autres dettes	563 669	563 669		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	1 963 890	1 963 890		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	123 300			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	161 297			
Emprunts et dettes contractés auprès associés	1 677			

AFPI SAS

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

7 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

7.1 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 195
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 072
Dettes fiscales et sociales	260
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	26 527

7.2 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	1 334	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	1 334	

Commentaires:

7.3 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	1 500	10,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	1 500	10,00

Commentaires:

AMENAGEMENT FONCIER ET PATRIMOINE IMMOBILIER
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 15 000 euros
Siège social : 1 Chemin du PIVOLE
LA FEUILLADE
69510 MESSIMY
522 146 117 RCS LYON

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT

Exercice clos le 31 décembre 2022

Monsieur Flavius MAN-GACHET, associé unique et Président de la société AMENAGEMENT FONCIER ET PATRIMOINE IMMOBILIER, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2022, l'activité de la Société a été la suivante :

Aux termes de décisions extraordinaires en date du 22 juin 2022, notre société a été transformée en Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2022, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Flu

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :

Nous espérons maintenir nos résultats au cours du prochain exercice grâce aux activités de nos filiales.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Prises de participation ou prises de contrôle

Au cours de l'exercice écoulé la Société a pris les participations suivantes :

60 % dans la SEP DIEMOZ
33.33 % dans la SEP ROUTE D'HEYRIEUX
33.33 % dans la SEP NIEVROZ

La SEP DIEMOZ a été radiée au 31 décembre 2022.

Activité des filiales et participations

La situation des filiales et participations est exposée dans le tableau, prévu par l'article L. 233-15 du Code de commerce, annexé au bilan.

Ces informations sont complétées par les éléments suivants :

Nous détenons les participations suivantes :

50 % dans la SCCV AFPI – 8 LAIGLE
15 % dans la SARL API
5 % dans la SARL LMG PROMOTION
33.33 % dans la SARL MG2L
50 % dans la SARL DMF INVESTISSEMENT

Sociétés contrôlées

Notre société contrôle actuellement les sociétés suivantes :

SCCV AFPI – 8 LAIGLE
SARL DMF INVESTISSEMENT

FA6

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à 971 672 euros contre 637 000 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 52,54%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 2 445 euros contre 87 057 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -97,19%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 500 034 euros contre 383 751 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 30,30%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 340 075 euros contre 198 752 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 71,11%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 2 224 euros contre 4 637 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -52,04%.

Le montant des charges sociales s'élève à -3 404 euros contre 24 936 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -113,65%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 6 236 euros contre 61 499 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -89,86%.

Le montant des autres charges s'élève à 534 euros contre 5 005 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -89,33%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 845 700 euros contre 678 579 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 24,63%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 128 417 euros contre 45 478 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 182,37%.

Le montant du bénéfice attribué s'élève à 22 081 euros.

Le montant de la perte supportée s'élève à 39 810 euros.

Compte tenu d'un résultat financier de -44 918 euros (-15 203 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 65 770 euros contre 30 275 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 117,24%.

FMG

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à -11 271 euros contre -135 euros pour l'exercice précédent.

L'impôt sur les sociétés de l'exercice écoulé ressort à 8 330 euros.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 se solde ainsi par un bénéfice de 46 169 euros contre un bénéfice de 30 140 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 53,18%.

Au 31 décembre 2022, le total du bilan de la Société s'élevait à 2 169 740 euros contre 919 998 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 135,84%.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 46 169 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	46 169 euros
Un prélèvement sur les réserves	
- sur le compte "autres réserves"	13 831 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	60 000 euros
A titre de dividende global à l'associé unique Soit 40 euros par action	60 000 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 145 849 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 30 septembre 2023.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 60 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

FAB

Exercice clos le 31 décembre 2019 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2020 : 60 000 euros, soit 40 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 60 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 : 60 000 euros, soit 40,00 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 60 000 euros

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

En application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, il convient de rappeler les conventions conclues au cours de l'exercice écoulé qui doivent être mentionnées sur le registre des décisions de l'associé unique.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

Rémunération du Président

Il convient de statuer sur la rémunération du Président.

Fait à MESSIMY

Le 30 juin 2023

M. Flavius MAN-GACHET

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Flavius', with a large, sweeping flourish underneath.

AMENAGEMENT FONCIER ET PATRIMOINE IMMOBILIER
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 15 000 euros
Siège social : 1 Chemin du PIVOLE
LA FEUILLADE
69510 MESSIMY
522 146 117 RCS LYON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 juin 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2022

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 46 169 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	46 169 euros
Un prélèvement sur les réserves	
- sur le compte "autres réserves"	13 831 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	60 000 euros
A titre de dividende global à l'associé unique Soit 40 euros par action	60 000 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 30 septembre 2023.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 60 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

FA 6

Exercice clos le 31 décembre 2019 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2020 : 60 000 euros, soit 40 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 60 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 : 60 000 euros, soit 40 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 60 000 euros

**Certifié conforme
Le Président**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. H. H.', written over a horizontal line.